

GUIDE DES ÉCO-GESTES



Adoptez les éco-gestes
et faites des économies



DOMANYS

www.domanys.fr

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES



Domany s'engage pour préserver l'environnement, diminuer votre facture énergétique et améliorer votre cadre de vie : installation de robinets thermostatiques sur vos radiateurs et de réducteurs de débit sur les robinets de votre logement, ampoules basse consommation, travaux de réhabilitation énergétique avec des isolations thermiques, modernisation des installations de chauffage collectif...

Mais au quotidien, vous avez également le pouvoir d'agir. Retrouvez dans ce guide quelques éco-gestes faciles à appliquer chaque jour. Ces bonnes pratiques vous permettront de préserver les ressources naturelles, d'économiser les charges locatives et d'améliorer votre cadre de vie.

VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER !

SOMMAIRE

1. LES ÉNERGIES

P 4 - 5

Le chauffage
L'électricité

2. L'EAU

P 6 - 7

Maîtriser votre consommation
Attention aux fuites

3. LA QUALITÉ DE L'AIR

P 8 - 9

L'aération
La ventilation

4. LES DÉCHETS

P 10

Le tri



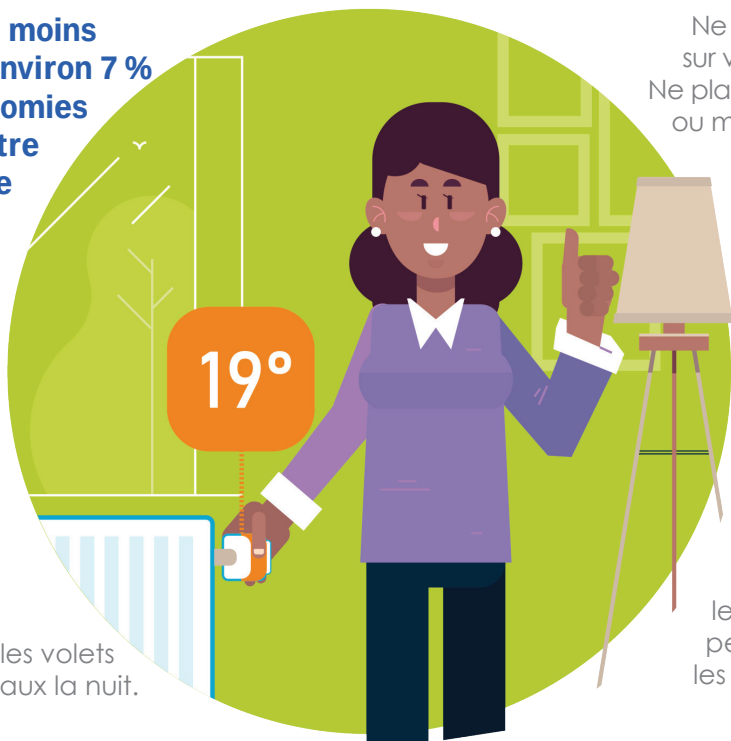
1- LES ÉNERGIES

LE CHAUFFAGE

LE CHAUFFAGE EST L'UN DES POSTES LES PLUS COÛTEUX DANS VOTRE HABITATION. DES SOLUTIONS EXISTENT POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION.

- **CHAUFFAGE INDIVIDUEL** : Si votre logement dispose d'un programmeur ou d'un thermostat, vous pouvez ajuster la température : idéalement à 19°C lorsque vous êtes chez vous et 16°C la nuit ou lorsque vous êtes absent plusieurs heures.
- **CHAUFFAGE COLLECTIF** : Pour votre confort et la maîtrise de vos charges de chauffage, nous chauffons à 19°C le jour. Pour votre confort et favoriser les économies d'énergies, la température est abaissée à 17° C la nuit.

**1°C en moins
c'est environ 7 %
d'économies
sur votre
facture**



Fermez les volets
et les rideaux la nuit.

Ne déposez rien
sur vos radiateurs.
Ne placez aucun objet
ou meuble devant.

Dépoussiérez
vos radiateurs.

Eteignez
le chauffage
pendant que
les fenêtres sont
ouvertes.

DOMANYS AGIT POUR VOUS

Des robinets thermostatiques et des répartiteurs de frais de chauffage seront installés dans tous les logements collectifs d'ici 2020. Cela permettra de mieux piloter votre chauffage et de ne payer que ce que vous consommez.

L'ÉLECTRICITÉ

TROP ÉCLAIRER OU UTILISER DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE PEUT IMPACTER FORTEMENT VOS FACTURES.

Eteignez la lumière quand vous quittez une pièce.
Profitez de la lumière naturelle.

Privilégiez les programmes basse température de vos lave-vaisselle et lave-linge.



Privilégiez les appareils économes en vous référant à leur étiquette énergie.

Eteignez les appareils en veille en un seul geste avec des multiprises avec interrupteurs.

DOMANYS AGIT POUR VOUS

Votre logement est équipé en ampoules basse consommation qui consomment 4 à 5 fois moins d'électricité, durent 6 à 8 fois plus longtemps qu'une ampoule classique et revient 2,5 fois moins cher dans son utilisation.

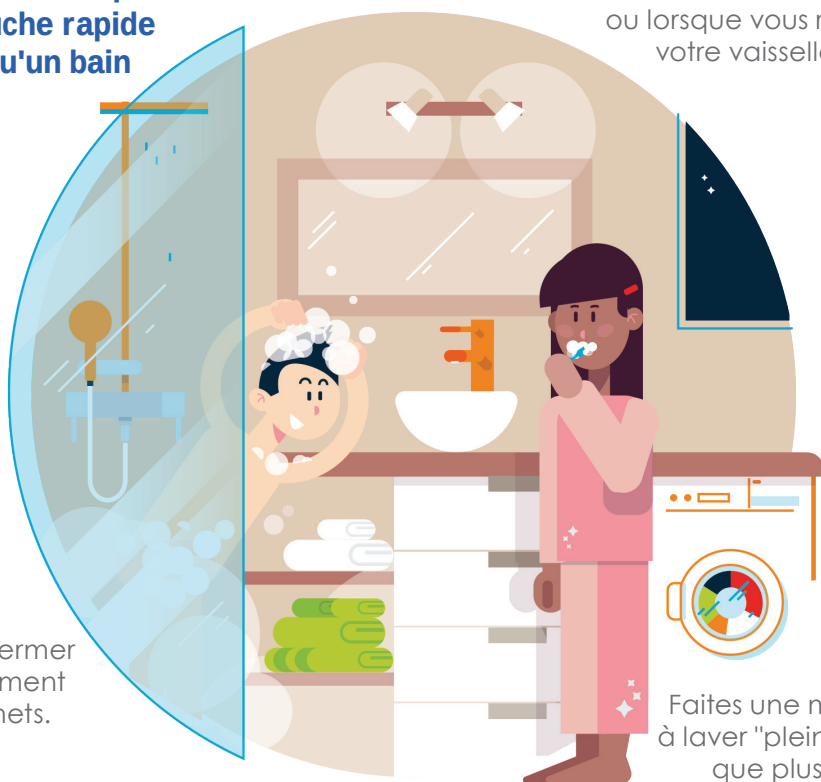
MAÎTRISEZ VOTRE CONSOMMATION

L'EAU EST UNE RESSOURCE VITALE. TOUTE LA FAMILLE - ET EN PARTICULIER LES ENFANTS - DOIT ÊTRE SENSIBILISÉE SUR SON IMPORTANCE ET LA NÉCESSITÉ DE CONTRÔLER SA CONSOMMATION.

On consomme 3 à 5 fois moins d'eau en prenant une douche rapide plutôt qu'un bain

Veillez à ne pas laisser couler l'eau en vous lavant les dents ou lorsque vous rincez votre vaisselle.

Veillez à fermer correctement les robinets.



Faites une machine à laver "pleine" plutôt que plusieurs en "demi charge".

► LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un bain = 150 litres à 200 litres
- Une douche = 60 litres à 80 litres
- Une lessive = 60 litres
- Un cycle de lave vaisselle = 10 à 30 litres
- Une chasse d'eau = 6 à 12 litres

* Source ADEME

ATTENTION AUX FUITES

LES FUITES PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES SUR VOTRE FACTURE.

**Un robinet qui goutte,
c'est 4 litres d'eau par heure.**

► LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un goutte-à-goutte au robinet vous fait perdre jusqu'à 43 800 litres d'eau, soit 180 € TTC/an*.
- Un mince filet d'eau au robinet vous fait perdre jusqu'à 130 000 litres d'eau, soit 533 € TTC/an*.
- Une fuite de la chasse d'eau vous fait perdre jusqu'à 220 000 litres d'eau, soit 902 € TTC/an*.

* Calcul effectué sur la base d'un prix moyen de l'eau dans l'Yonne de 4,1 € TTC le m³

► ASTUCES POUR DÉTECTER UNE FUITE

Avant d'aller vous coucher, relevez l'index de votre compteur d'eau après avoir vérifié qu'aucune installation utilisant de l'eau ne fonctionne. À votre réveil, avant d'avoir fait couler l'eau, contrôlez à nouveau l'index de votre compteur. S'il a changé, vous avez probablement une fuite dans vos installations.



Votre facture d'eau indique le niveau de votre consommation. Vous pouvez ainsi vérifier qu'il reste stable d'une facture à l'autre et repérer des hausses anormales.

DOMANYS AGIT POUR VOUS

A chaque remise en location, des réducteurs de débit sont installés sur l'évier, le lavabo et la douche lorsque les équipements en place le permettent. Cela permet une économie annuelle d'eau d'environ 30%.

3- LA QUALITÉ DE L'AIR

L'AÉRATION

AÉRER AMÉLIORE LA QUALITÉ DE L'AIR DE VOTRE LOGEMENT ET PRÉSERVE VOTRE SANTÉ.

Aérez chaque jour pour garantir le bon entretien de votre habitation. Le système de ventilation est complémentaire.



Évitez de fumer dans la maison. Le tabac est la première source de pollution dans l'habitat.

► LE SAVIEZ-VOUS ?

- Aérer 5 à 10 minutes par jour votre habitation en ouvrant en grand vos fenêtres et en éteignant les radiateurs permet d'éviter l'apparition de moisissures ou d'humidité.
- Aérer limite l'apparition des particules polluantes qui peuvent avoir des effets nocifs sur votre santé.
- Aérer le soir et tôt le matin en été permet de refroidir la température intérieure de votre logement.

LA VENTILATION

LE SYSTÈME DE VENTILATION SERT À FAIRE CIRCULER DE L'AIR FRAIS DANS VOTRE HABITATION.

Ne bouchez jamais les orifices de ventilation qui permettent de renouveler l'air de votre logement.

Nettoyez une fois par an au minimum les bouches d'aération.



Faites fonctionner votre ventilation en permanence sur la petite vitesse et en grande vitesse pendant la préparation de la cuisine.

Ne raccordez pas de hotte mécanique ou de sèche-linge sur les bouches de ventilation.

DOMANYS AGIT POUR VOUS

Si votre logement est équipé d'un dispositif de ventilation, vous bénéficiez d'un contrat d'entretien avec 1 visite tous les 4 ans pour les ventilations sanitaires naturelles et VMC simple flux, 2 visites annuelles de maintenance pour les VMC double flux et 1 visite annuelle pour les VMC gaz.

LE TRI

TRIER LES DÉCHETS, C'EST PERMETTRE LEUR RECYCLAGE, PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE SANTÉ.

Si vous le pouvez,
compostez vos déchets
biodégradables.

Déposez vos poubelles
dans le container adapté.



Préférez des éco-recharges
pour remplir les bidons de
lessive ou de savon.

Apportez vos encombrants
à la déchetterie ou faites les
repandre par les magasins
(ex : achat électroménager)

DOMANYS AGIT POUR VOUS

Pour connaître la déchetterie la plus proche de votre domicile, n'hésitez pas à nous contacter.

DOMANYS, UN BAILLEUR ÉCO-RESPONSABLE

Pour améliorer votre quotidien et celui de vos proches, Domanys s'est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) en se préoccupant de l'impact environnemental, social et économique de son activité. Cette démarche a été récompensée en 2016 par l'obtention du label Lucie.



La RSE, telle qu'elle est mise en œuvre chez Domanys, privilégie des actions concrètes, quotidiennes et bénéfiques pour vous et pour nos territoires.

Retrouvez nos engagements RSE sur www.domanys.fr rubrique "Domanys" > "nos engagements responsables"

CE GUIDE A POUR BUT DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE QUOTIDIEN POUR FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AINSI PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT.



ADOPTER LES BONS RÉFLEXES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER !

Conseils gratuits et pratiques sur les économies d'énergie sur

www.infoenergie-bourgogne.org

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

www.ademe.fr

AGENCES

AUXERRE

2 rue de la Laïcité
89000 AUXERRE
Lundi de 10h à 12h15
et de 14h à 16h
Du mardi au jeudi
de 10h à 12h15

AVALLON

8 av Victor Hugo
89200 AVALLON
Lundi de 10h à 12h
et de 14h à 16h
Mardi de 10h à 12h
Jeudi et vendredi
de 14h à 16h

JOIGNY

8 quai du Gal
Leclerc
89300 JOIGNY
Lundi et vendredi
de 14h à 16h
Mardi et jeudi
de 10h à 12h

SENS

11, rue du Mal de Lattre
de Tassigny
89100 SENS
Lundi, mardi et jeudi
de 10h à 12h et de
13h30 à 16h
Mercredi de 10h à 12h

PERMANENCES

TONNERRE

5 rue Clermont Tonnerre
89700 TONNERRE
Mardi de 10h à 12h
et de 14h à 16h

MIGENNES

(locaux du CCAS)
2 avenue Victor Hugo
89400 MIGENNES
2ème lundi de chaque mois
de 9h30 à 12h

ST-FLORENTIN

6 rue André Messager
89600 ST-FLORENTIN
Lundi de 11h à 12h
Jeudi de 9h à 12h

POUR NOUS CONTACTER



CENTRE RELATIONS CLIENTS

03 86 18 09 50

du Lundi au Vendredi de 9h à 17h30

prix d'un appel local

www.domanys.fr



DOMANYS